

# Éduc' 53

Le bulletin d'informations de la CGT Éduc'action en Mayenne

Février 2017

Numéro 17

## SOMMAIRE

2<sup>nd</sup> degré – Le coup du « petit rebond démographique »

2

Puech – Rester mobilisés pour le maintien

2

1<sup>er</sup> degré – Refondation de l'école et disparition de l'école

3

Sans-papiers -Pour un traitement digne et juste des élèves sans papiers

4

## Édito – Le directeur académique scanne à sens unique.

Lors du Comité technique consacré à la carte scolaire du 1<sup>er</sup> degré, mardi 31 janvier, le directeur académique s'est dit « furieux » contre les organisations syndicales, responsables d'avoir fait fuiter dans la presse locale les projets d'ouvertures et de fermetures de classes évoqués en groupe de travail, quatre jours auparavant. Ces « épanchements contreproductifs », tels qu'il les a qualifiés, auraient mis à bas sa méthode de travail.

Sa méthode, quelle est-elle ? « Scanner », c'est son propre terme, avec les inspecteurs, l'ensemble des écoles susceptibles d'être touchées par une fermeture de classe, puis hiérarchiser les priorités et enfin, en groupe de tra-

vail, prendre l'avis des représentants syndicaux, avant de décider en comité technique. Selon le directeur académique, en faisant fuiter ses projets, et non pas ses décisions, les organisations syndicales auraient cherché uniquement à « faire le buzz » et auraient prouvé qu'un « travail commun était impossible ». C'est une lecture des choses : c'est celle du directeur académique.

Premier point : les Comités techniques ne sont pas des instances paritaires. Les syndicats n'y décident ou n'y co-décident de rien. Le « travail commun » y est impossible par définition.

Deuxième point : lors du groupe de travail, le direc-

teur académique a bien scanné toutes les situations à la fermeture : 29 projets, selon nos calculs. En revanche, il n'a pas du tout scanné l'ensemble des situations à l'ouverture : seulement 5 projets d'ouverture et 8 dispositifs particuliers, alors même que le solde final des postes en Mayenne doit être de + 5. Il est vrai que revenir sur des projets d'ouverture est beaucoup moins populaire que de revenir sur des projets de fermetures.

Avec sa méthode du scan à sens unique, le directeur académique a surtout cherché à soigner sa communication.

*Le bureau  
de la CGT Éduc'action 53*

## Tutoriel pour présenter une carte scolaire



## 2<sup>nd</sup> degré – Le coup du « petit rebond démographique »

En Mayenne, pour les collèges, il est prévu 10 Équivalents Temps Plein (ETP) en plus pour 162 élèves supplémentaires ; et 7 ETP en plus pour une baisse de 15 élèves en lycée (chiffres CTA 11 janvier).

La CGT Educ'Action 53 a interpellé le DASEN sur l'effondrement supposé des effectifs en collège, annoncé il y a deux ou trois ans, contredit par les

162 élèves en plus. En effet, à l'exception de quelques collèges, tous gagnent des élèves ou se maintiennent.

Le DASEN affirme que la classe d'âge de 2006 est numériquement importante ce qui explique en partie cette augmentation, qui reste « conjoncturelle ».

Toujours selon le DASEN, il s'agit d'un « petit rebond démographique ». Comme au CDEN de novembre 2016,

le DASEN confirme malgré tout une tendance « baissière » qu'il justifie par le chiffre de moins 450 élèves à la rentrée 2017 pour le premier degré.

Ces analyses démographiques prévisionnelles ne sont pas convaincantes et provoquent des effets yoyo : on supprime une division une année pour la recréer l'année suivante, ou l'inverse. Difficile dans ces conditions de stabiliser les structures !

## Puech – Rester mobilisé pour le maintien

De prévisions à prévisions, le constat est fait d'une augmentation de 176 élèves sur Laval. Quelle raison pourrait conduire à fermer un collège dans ces conditions ?

La CGT Educ'Action 53 continue de dire que cette dynamique démogra-

phique suffit largement à maintenir les 6 collèges publics sur Laval et continue de revendiquer le maintien définitif du collège Fernand Puech.

Sur ce dossier, les derniers rebondissements ne rassurent pas. Le DASEN attend les conclusions du

comité de pilotage et dit dans le même temps qu'il faut se donner les moyens de maintenir des collèges ruraux (exemple de Gorron). Que faut-il entendre par là, serait-ce un chantage déguisé ? Maintien de Puech contre fermeture d'un collège rural, ou bien l'inverse ?

## Collèges – Des conditions de travail dégradées

La CGT Educ'Action 53 admet les 201 Heures postes abondées de prévisions à prévisions qui vont permettre la création de 10 ETP en collège mais constate qu'entre l'enquête de rentrée de septembre 2016 et les prévisions, le H/E est en baisse de 0,03 point (passant de 1,25 à 1,22).

Pour rappel, le H/E reste pour la CGT Educ'Action 53 la « boussole » concernant les effectifs par classe. Ce H/E en baisse va inévitablement dégrader les conditions de travail des enseignants. Dans 19 collèges sur 27, il est en baisse.

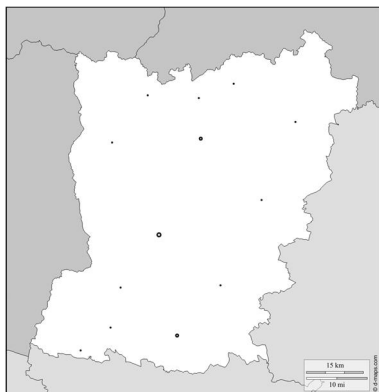
Le DASEN nous a répondu que la répartition se faisait dans une logique de globalisation des moyens et que le H/E n'était qu'un indicateur. Il ajoute, malgré tout, être attentif aux conditions de travail des enseignants et qu'il en tient compte !

La réforme du collège se fait donc sans les moyens à hauteur des besoins. Pourtant, c'est bien la question des moyens et de la réduction des effectifs par classe qui devraient être au cœur des débats contrairement à ce qu'on essaie de nous faire croire à grands renforts d'ar-

guments pseudo-pédagogiques.

L'AP et les EPI ne se font pas à effectifs réduits ! De nombreux collègues constatent la charge colossale de travail. Appréhender les nouveaux programmes sur quatre années et réfléchir à leur mise en œuvre dans le cadre des cycles, est en effet difficile à improviser.

Cette réforme se met en place sans moyens, sans réelle ambition éducative et accentue la concurrence à tous les échelons (entre établissements, entre disciplines et entre collègues).



Pour des informations complémentaires sur le Second degré en Mayenne (lycées, concurrence du privé, IMP, situations locales, ...), la CGT Educ'Action 53 vous renvoie au compte-rendu du Groupe de travail, disponible en ligne sur son blog :

<http://cgteduc53.blogspot.fr>

## 1<sup>er</sup> degré – Quand la Refondation de l'école entraîne la disparition des écoles...

Lors du Comité technique départemental du 31 janvier, le directeur académique a présenté son projet de carte scolaire dans le 1<sup>er</sup> degré pour la rentrée 2017.

Le projet ? 17 fermetures de classes pour 9 ouvertures, mais aussi 9,5 créations de postes en dispositifs particuliers pour une suppression. Soit un bilan global positif de +0,5 poste, le directeur académique se gardant 4,5 postes pour les ajustements de rentrée.

D'aucuns pourraient trouver ce projet « équilibré ». Pourtant, il a été rejeté par les organisations syndicales, par 5 voix contre (1 CGT, 1 FO, 1 SUD, 2

FSU) et 4 abstentions (1 FSU, 3 UNSA).

La CGT Éduc'action 53 déplore, en effet, la concurrence qui existe entre les ouvertures ou maintiens de classes et la création de dispositifs particuliers, notamment ceux liés à la Refondation de l'école. La multiplication de ces dispositifs contribue à fragiliser les petites structures rurales qui sont frappées par les fermetures nécessaires pour abonder l'enveloppe globale des postes et permettre l'ouverture des dits dispositifs.

Ils précarisent également les personnels nommés sur ces dispositifs, car ils sont fréquemment dépla-

cés de site en site, au gré des cartes scolaires. De plus, leur durée de vie est aléatoire. Sans parler de l'arrivée d'une nouvelle majorité gouvernementale au printemps prochain, qui déciderait de leur disparition pure et simple. Supprimer des dispositifs, c'est moins impopulaire que de supprimer des classes. Multiplier les postes sur dispositifs particuliers, c'est déjà faire la moitié du chemin vers leur suppression.

A part cela, le directeur académique, dans son introduction, a annoncé que les Zones rurales étaient l'une des priorités définies par le ministère de l'Éducation nationale.



## 1<sup>er</sup> degré – Les décisions du directeur académique lors du CT

**17 fermetures de classes :**

Charchigné, Neuilly-le-Vendin, Oisseau, RPI Mée/Pommerieux, St-Fraimbault, Bais, St-Christophe-du-Luat, maternelle Matisse de Craon, Lassay, RPI Alexain/la Bigottière/St-Germain, Louvigné, élémentaire Pagnol à Laval, élémentaire Eluard à Mayenne, maternelle de Quelaines, Hilard à Laval, maternelle à Azé, maternelle Badinter à Laval

**9 ouvertures de classes :**

Chantrigné, Marcillé, Soulgé-sur-Ouette, Châlons-du-Maine, Vian à Craon, Hugo à Laval, Gorrion, Tillion à Laval, maternelle du Lac à St-Berthevin,

**1 suppression de dispositifs particuliers :**

Moyen provisoire (Ambrières)

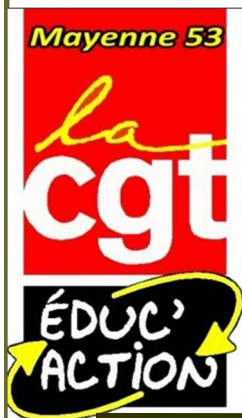
**9,5 créations de dispositifs particuliers :**

3 Plus de maîtres que de classes (Lassay, Meslay, Bourny à Laval), 3 Remplaçants (Ernée, Château-Gontier, Craon), Maître E à Port-Brillet, ULIS à Château-Gontier, ½ temps SAPAD, ¼ temps coordo. des AVS, ¼ temps HANDAS Calypso à Laval

## Non-titulaires enseignants, COP, CPE : nouveau décret d'août 2016

Vous trouverez sur notre blog la publication spéciale avec notamment les informations sur le nouveau décret de gestion d'août 2016 (rémunération, formation, heure de décharge...):

<http://cgteduc53.blogspot.fr>



La CGT **Éduc'action 53** syndique tous les personnels de l'Éducation nationale, de la maternelle à l'université : enseignants, vie scolaire, administratifs, précaires.  
**N'hésitez pas à nous contacter et à rejoindre un syndicat indépendant, interprofessionnel, démocratique et de luttes.**

Secrétariat : Bertrand COLAS

Adresse : 17 rue Saint-Mathurin 53000 LAVAL

Téléphone : 06 23 33 67 99      Mail : [cgteduc53@gmail.com](mailto:cgteduc53@gmail.com)

Blog d'actualités : <http://cgteduc53.blogspot.fr>

Facebook  : Cgt Educ-Mayenne

## Sans papiers – Pour un traitement digne et juste des élèves sans papiers

La CGT **Éduc'Action 53** s'investit pleinement depuis plusieurs années auprès des jeunes et de leurs familles sans papiers dans le département.

Obtenir une régularisation relève du parcours du combattant, le demandeur est sommé de justifier par de nombreux documents parfois coûteux son identité, sa domiciliation, les résultats scolaires, son implication dans la « nation ». Mais comment un jeune qui subit de multiples chicaneries administratives peut-il s'impliquer dans la « nation » ? Comment un jeune qui vit dans la rue peut-il se concentrer sur ses résultats scolaires ?

Des familles obtiennent parfois cette régularisation ponctuelle qui leur permet de vivre dans une angoisse moins aiguë pendant quelques mois, mais ces succès ne doivent pas cacher les obstacles quasi insurmontables qui jalonnent le parcours administratif de ces familles et enfants. Les immenses difficultés que rencontrent ces demandeurs nous conduisent à nous révolter sur la politique actuelle me-



née à l'encontre des sans-papiers du département. En effet, la circulaire Valls qui permet à une famille présente depuis 5 ans sur le territoire d'être régularisée, est appliquée avec beaucoup plus de restriction qu'en Loire-Atlantique par exemple. Pourquoi les services préfectoraux exigent-ils désormais des légalisations très onéreuses d'actes d'état civil qui ne sont pas réclamées ailleurs ? Pourquoi le préfet s'arroge-t-il le droit de refuser un titre de séjour pour raison médicale alors que le médecin de l'Agence régionale de la santé émet un avis positif expliquant que le demandeur s'expose à des risques gravidiques s'il retourne dans son pays ? Pourquoi la préfecture de

la Loire-Atlantique accepte-t-elle une domiciliation postale alors que celle de la Mayenne exige un véritable hébergement et envoie la police pour vérifier ?

Que dire d'un Conseil départemental qui met à la rue un jeune de 18 ans sans famille sous prétexte que le Consulat n'a pas encore légalisé son acte de naissance ? Depuis, ce jeune a obtenu confirmation de son identité mais ne bénéficie plus d'aucune prise en charge et s'est vu soupçonné de fraude dans la presse ! Le président du Conseil Départemental aura-t-il d'ailleurs le courage et l'honnêteté de revenir sur ses propos infâmes et mensongers ?

Que dire d'un Conseil Régional qui reste sourd face à nos demandes pressantes de quelques milliers d'euros afin de financer l'internat de jeunes sans ressources ?

En ces temps nauséabonds où la suspicion envers les plus démunis est la règle, où la morale politique semble à deux vitesses, la CGT **Éduc'Action 53** réaffirme son engagement auprès des plus fragiles d'entre nous et poursuivra avec détermination son combat contre toute forme d'injustice.

(source photo : [ouest-france.fr](http://ouest-france.fr))